

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2023

---

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1460

présenté par  
M. Christophe, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 23, supprimer les mots :

« , dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires qui leur sont applicables, »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification de la rédaction.